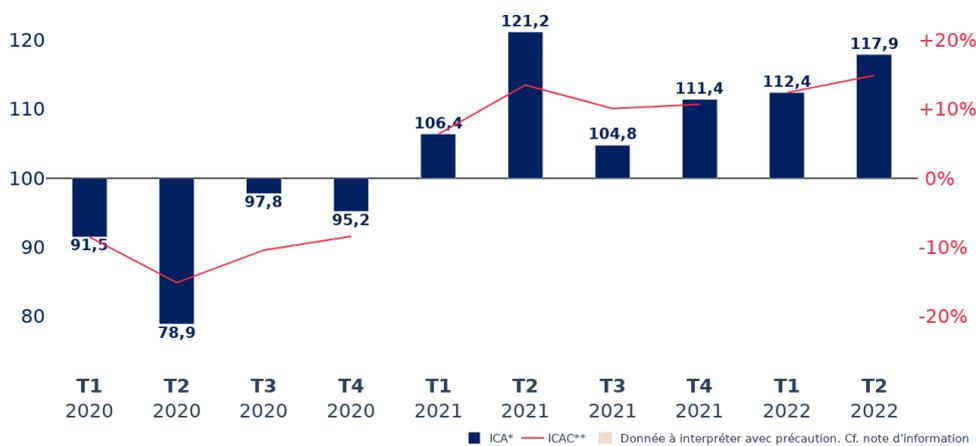


### L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

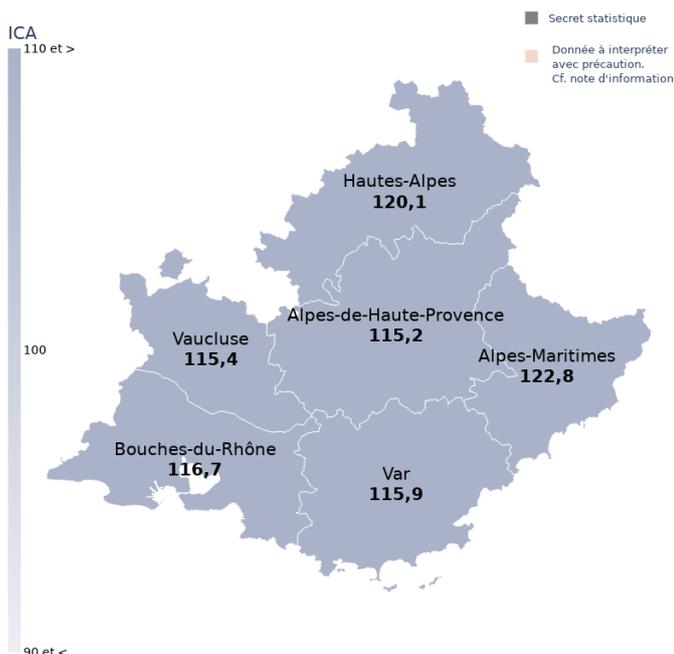
- Au 2e trimestre 2022, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des TPE-PME de Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 117,9 soit une progression de 17,9 % de leur chiffre d'affaires (CA) par rapport au 2e trimestre 2021, marqué par le troisième confinement et de nouvelles mesures de restriction. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) montre que les entreprises de la région ont vu leur activité progresser de 14,9 % depuis le début d'année, comparativement à la même période de l'année précédente. Cette performance place la région au 3e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,6 point à la moyenne française.
- La comparaison avec les résultats du 1er semestre 2019\*\*\* permet de connaître l'évolution du CA des petites et moyennes structures de la région par rapport à un niveau d'activité d'avant-crise. Leur CA a progressé de 13,5 % par rapport à la même période 3 ans plus tôt, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 4,3 %, contre 4,2 % au niveau national.
- Il convient toutefois de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement sur les trois dernières années. En effet, selon les estimations de l'INSEE, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 5,8 % en juin 2022 sur les 12 derniers mois et d'environ 7,7 % par rapport à juin 2019.



**+14,9 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

### La Carte de la région



### L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Les TPE-PME de tous les départements des Provence-Alpes-Côte d'Azur ont affiché un CA en progression sur le 2e trimestre 2022. Ces hausses, en valeur, sont comprises entre +15,2 % pour les Alpes-de-Haute-Provence et +22,8 % pour les Alpes-Maritimes.
- L'analyse des résultats par rapport au 2e trimestre 2019 permet d'avoir une vision plus précise des performances économiques. Les entreprises du Var affichent le plus fort taux de croissance annuel moyen sur les trois dernières années : +5,6 %, en valeur, suivies de celles des Alpes-de-Haute-Provence (+5,4 %), du Vaucluse (+5,2 %) et des Bouches-du-Rhône (+5,2 %). Les structures des Hautes-Alpes (4,4 %) et des Alpes-Maritimes (4,1 %) enregistrent un résultat inférieur à la moyenne de la région (+5 %).

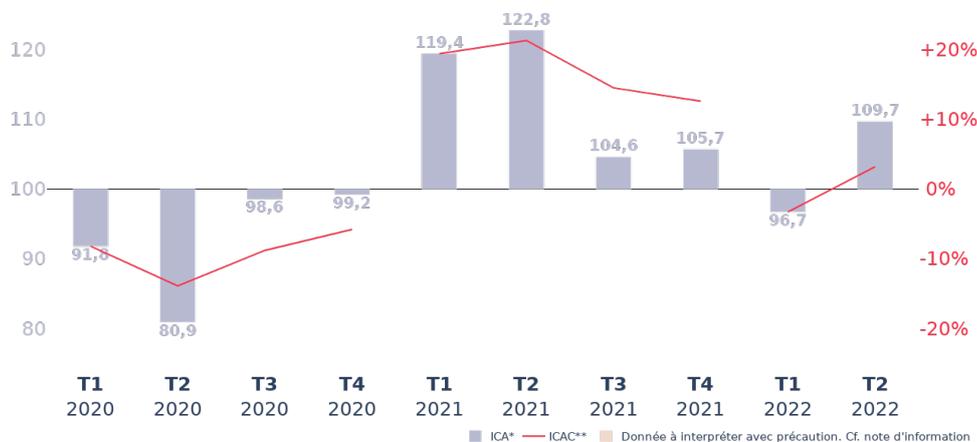
\*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. \*\*L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. \*\*\*Afin de pouvoir comparer les résultats à un niveau d'avant-crise, nous avons calculé en complément une évolution de l'ICA et l'ICAC entre la dernière période disponible et la même période en 2019, pour les entreprises également présentes en 2019 (l'échantillon peut donc être légèrement différent).

# L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



## Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries de la région ont retrouvé le chemin de la croissance lors du 2e trimestre 2022 (+9,7%) après la baisse du précédent trimestre. En cumul depuis le début d'année, l'activité augmente également (+3,2 %). Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, les entreprises du secteur enregistrent une hausse de CA de 9,3 %, soit un taux de croissance annuel moyen de 3 % sur les trois dernières années.



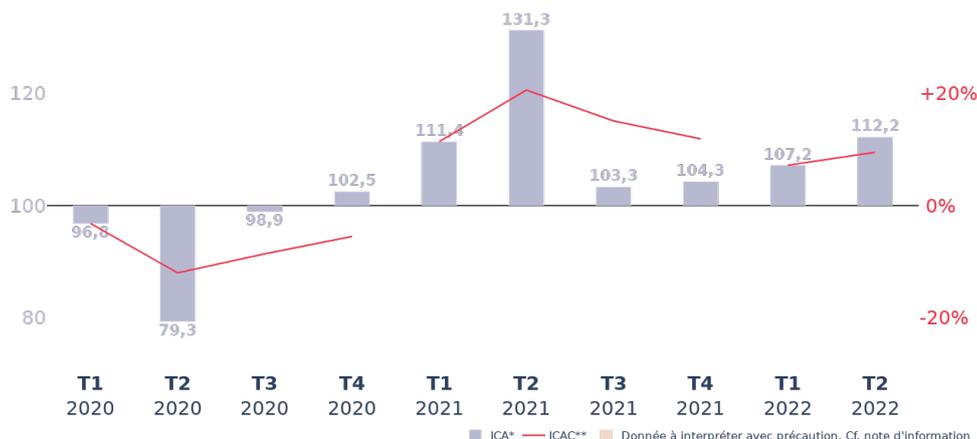
**+3,2 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Construction

Les entreprises de la construction poursuivent sur leur lancée avec un septième trimestre consécutif de croissance de leur CA : +12,2 % par rapport au 2e trimestre 2021 et +9,5 % en cumul depuis le début d'année. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 confirme cette excellente dynamique. L'activité a progressé de 17,5 % en valeur sur les trois dernières années, ce qui équivaut à un taux de croissance annuel moyen de 5,5 %.



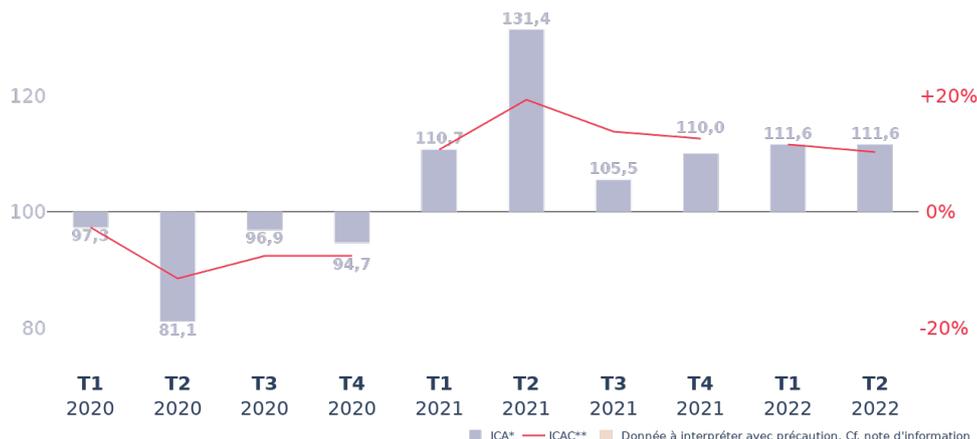
**+9,5 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation (4322B)

Pour le sixième trimestre consécutif, les TPE-PME des travaux de menuiserie bois et PVC voient leur activité croître (+11,6 % par rapport au 2e trimestre 2021). Depuis le début d'année, elles voient également leur CA augmenter de 10,3 %. Comparativement aux deux premiers trimestres 2019, avant-crise, leur CA progresse de 17,4 % (hors correction de l'inflation), soit un taux de croissance annuel moyen de 5,5 %.



**+10,3 %**

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment (4399C)

Constat similaire pour les entreprises des travaux de maçonnerie qui affichent un nouveau trimestre de hausse d'activité (+11 % par rapport au 2e trimestre 2021). En cumul depuis le début d'année, leur CA augmente de 8,6 %. Comparativement au 1er semestre 2019, elles voient leur activité croître de 15 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 4,8 %.



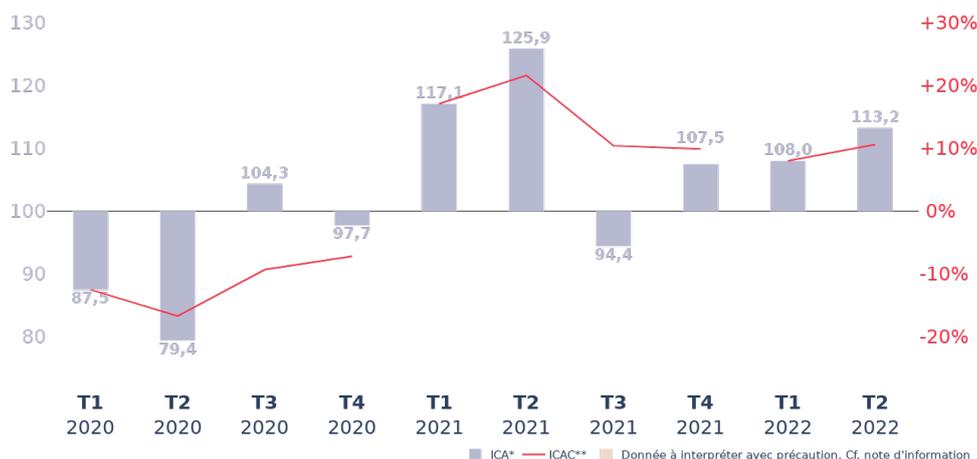
### +8,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (4520A)

Les TPE-PME de l'entretien et réparation de véhicules automobiles légers voient leur activité augmenter au 2e trimestre 2022 : +13,2 % par rapport au 2e trimestre 2021. En cumul depuis le début d'année, leur CA est également en hausse (+10,6 %). Comparativement au 1er semestre 2019, l'activité est supérieure de 12,4 % soit un taux de croissance annuel moyen de 4 %.



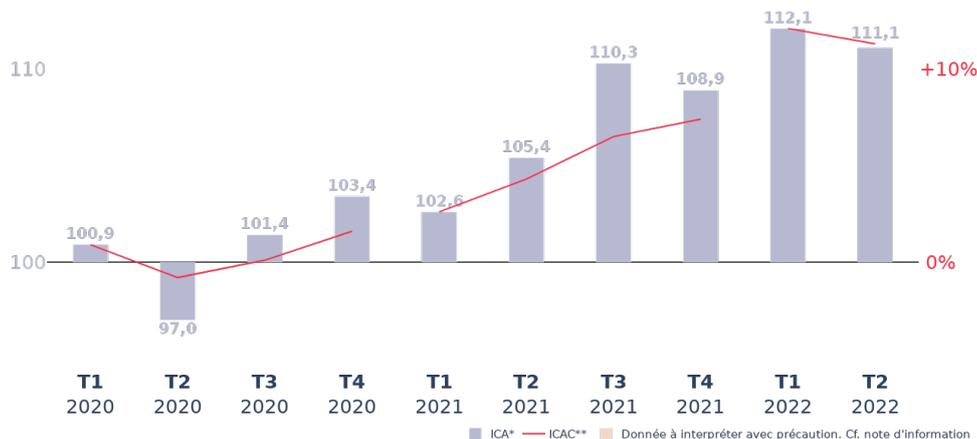
### +10,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les pharmacies enregistrent un huitième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +11,1 % sur le 2e trimestre et +11,3 % en cumul sur le semestre par rapport aux mêmes périodes un an avant. Comparativement au premier semestre 2019, elles affichent une hausse de 18,2 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 5,7 %.



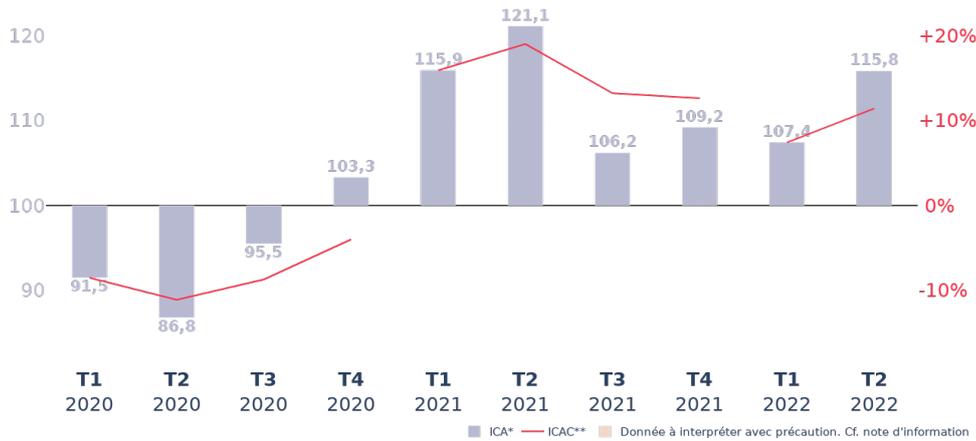
### +11,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Transports routiers de fret de proximité (4941B)

Le CA des TPE-PME des transports routiers de fret de proximité a progressé lors du 2e trimestre 2022 (+15,8 %), soit un septième trimestre consécutif de hausse. En cumulé depuis le début de l'année, la hausse de CA atteint +11,4 %. Comparativement au premier semestre 2019, ils affichent une hausse de 20,1% en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 6,3 %.



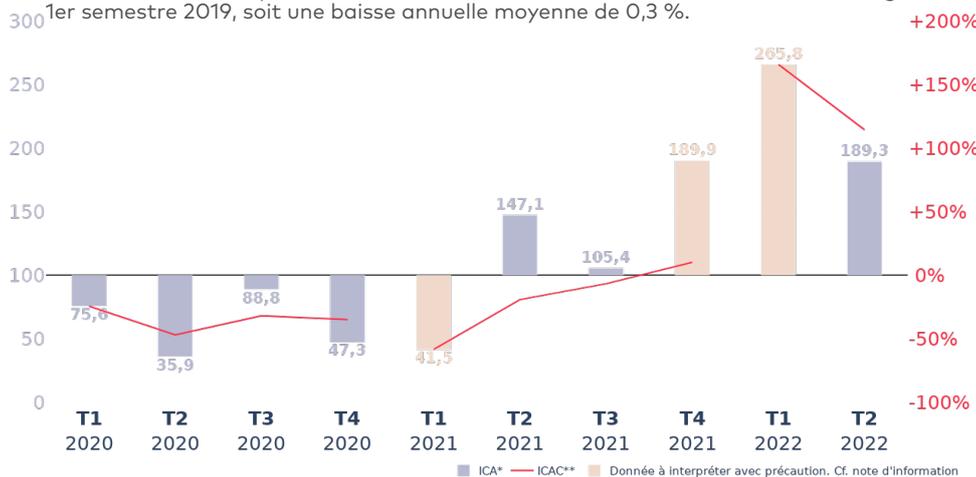
### +11,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Hébergement et restauration

Les TPE-PME de l'hébergement-restauration voient leur CA presque doubler (+89,3 %) au 2e trimestre 2022 par rapport au 2e trimestre 2021 (et sur le 1er semestre également, +114,3 % par rapport au 1er semestre 2021). Ce résultat doit cependant être mis en regard de l'effondrement de l'activité au 2e trimestre 2020 et des mesures de restriction de nouveau en vigueur lors du 2e trimestre 2021. Comparativement à un niveau d'avant-crise, l'activité reste en légère diminution : -0,8 % en valeur par rapport au 1er semestre 2019, soit une baisse annuelle moyenne de 0,3 %.



### +114,3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Restauration traditionnelle (5610A)

Situation similaire et amplifiée pour les restaurants traditionnels qui affichent un CA multiplié par plus de 2 par rapport au 2e trimestre 2021 (+115 %), lors duquel le niveau d'activité était au plus bas. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 180,4 %. Toutefois, ces structures n'ont pas retrouvé leur niveau d'activité d'avant-crise, leur CA étant inférieur de 2,2 % à celui du 1er semestre 2019. A titre de comparaison, cela représente une baisse moyenne annuelle de 0,7 %, hors correction de l'inflation.



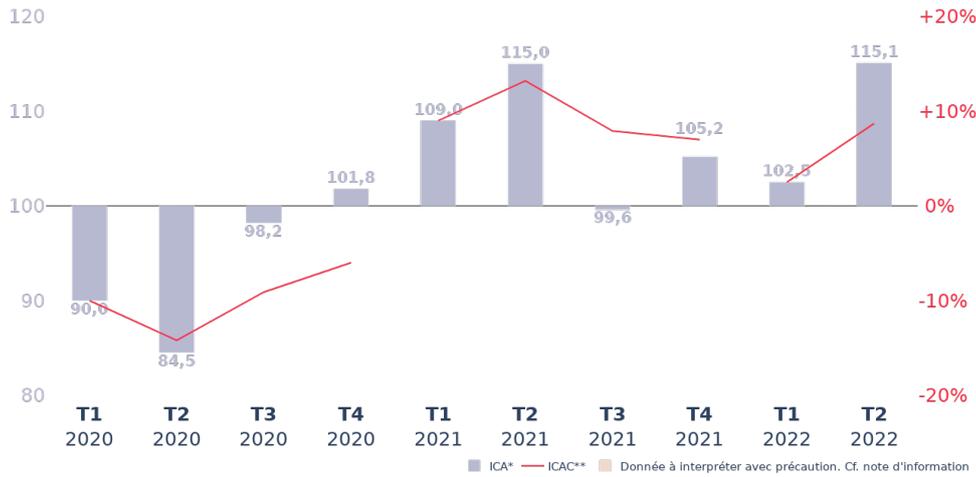
### +180,4 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Administration d'immeubles et autres biens immobiliers (6832A)

L'activité des TPE-PME de l'administration d'immeubles et autres biens immobiliers augmente fortement au 2e trimestre 2022 (+15,1 %) et enregistre une hausse de 8,7 % en cumulé depuis le début d'année. Par rapport au 1er semestre 2019, avant-crise, leur CA progresse de 5,8 % en valeur, soit un taux de croissance annuel moyen de 1,9 %.



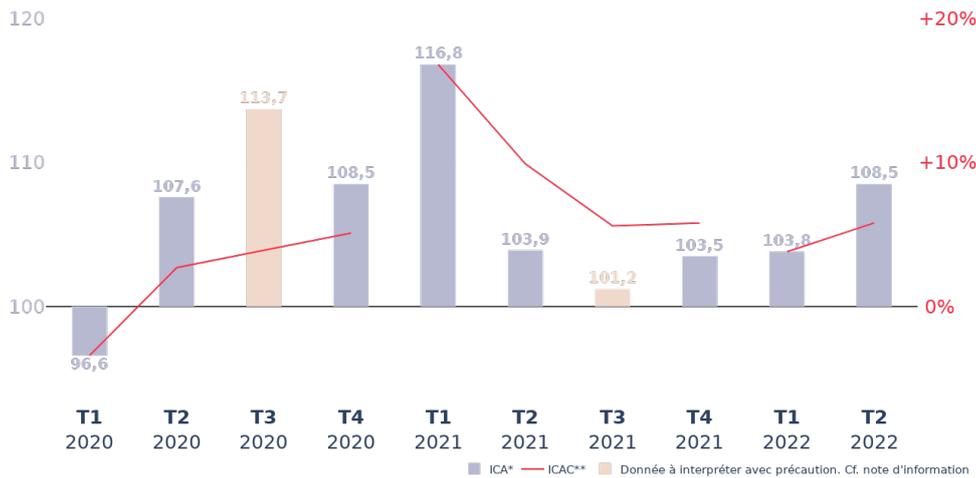
### +8,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Activités vétérinaires (7500Z)

Comme depuis le 2e trimestre 2020, les vétérinaires voient leur CA augmenter : +8,5 % par rapport au 2e trimestre 2021. En cumulé depuis le début d'année, la hausse atteint 5,8 %. Comparativement au 1er semestre 2019, avant-crise, la hausse est de 19,9 % (hors correction de l'inflation), soit un taux de croissance annuel moyen de 6,2 %.



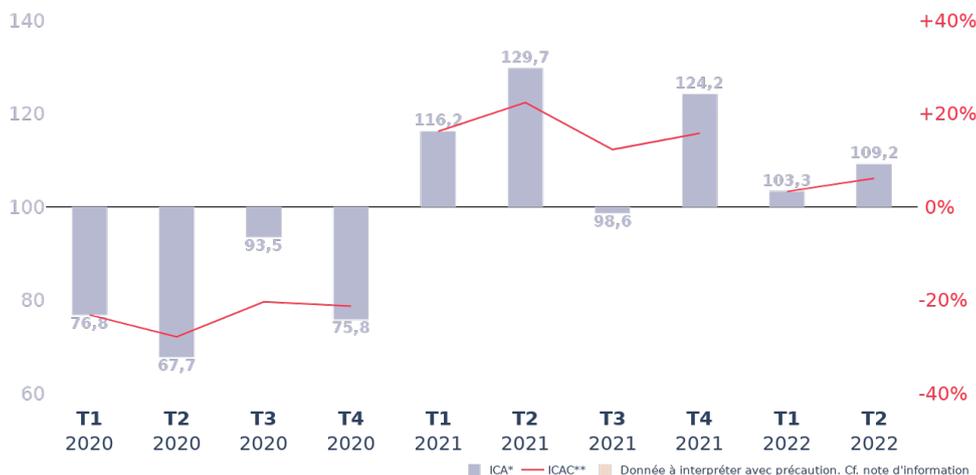
### +5,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021



## Coiffure (9602A)

Les entreprises de coiffure affichent une hausse de CA au 2e trimestre 2022 : +9,2 % par rapport à la même période de l'année précédente. En cumulé depuis le début d'année, la progression est de 6,1 %. L'analyse par rapport au 1er semestre 2019 révèle cependant un CA en recul : -2,9 % en valeur, soit une baisse annuelle moyenne de 1 % sur les trois dernières années.



### +6,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2022 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2021

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 500 000 entreprises au niveau national. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
  - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
  - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Infographie réalisée par :